



# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Nouvelle-Calédonie

Question écrite n° 286

## Texte de la question

M Alain Vivien attire l'attention de M le ministre des départements et territoires d'outre-mer sur la destruction au dépôt de Nouméa d'un grand nombre de travaux et publications concernant la Nouvelle-Calédonie, au mois de février dernier. Selon certaines informations, plus de 7 000 livres et revues auraient été détruits par le feu. Il lui demande : 1o si les faits sont bien exacts ; 2o dans l'affirmative, qui a donné l'ordre de destruction.

## Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre des départements et territoires d'outre-mer a l'honneur de porter à la connaissance de l'honorable parlementaire que les faits mentionnés sont bien exacts. Il s'agit précisément d'un stock de 6 000 brochures et revues qui avaient été fabriquées en vue du 4e Festival des arts du Pacifique qui n'a pu se dérouler comme prévu à Nouméa, en décembre 1984, en raison des événements qui ont à cette époque agité le territoire. Ces stocks volumineux de documentation ne présentaient plus d'utilité à être conservés en totalité par l'office. Aussi l'office a-t-il pris la décision de ne conserver qu'en nombre limité, sans rapport avec celui qui avait été prévu pour la diffusion durant le festival, ces brochures au titre de documentation générale et à celui des archives.

## Données clés

**Auteur :** [M. Vivien Alain](#)

**Circonscription :** - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 286

**Rubrique :** Dom-tom

**Ministère interrogé :** départements et territoires d'outre-mer

**Ministère attributaire :** départements et territoires d'outre-mer

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 4 juillet 1988, page 2113